

IMMIGRATION.

Immigrants arrivés en 1917-1918.—Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1918, il est entré au Canada 79,074 immigrants, au lieu de 75,374 en 1917, 48,537 en 1916, 144,789 en 1915 et 384,878 en 1914, immédiatement avant la guerre. Au nombre des derniers arrivés, on en compte 3,178, ou 4 p. c. venant du Royaume-Uni, 71,314 ou 90 p. c. venant des Etats-Unis et 4,582, ou 6 p. c. en provenance d'autres pays. Ainsi qu'on le verra dans le tableau 28, l'augmentation du nombre des immigrants en 1917-18 est due entièrement aux Etats-Unis, qui nous en ont envoyé 71,314 au lieu de 61,389 en 1916-17. De partout ailleurs, on constate une décroissance. Pendant l'année civile 1917, il est arrivé 86,451 immigrants, dont 2,632 du Royaume-Uni, 79,278 des Etats-Unis et 4,541 d'autres pays. Le tableau 30, consacré aux indésirables, indique les causes principales de leur refus d'admission ou de leur déportation ultérieure, de 1903 à 1918.

Immigration juvénile.—Durant l'exercice clos le 31 mars 1918, les orphelinats de la Grande-Bretagne n'ont pas envoyé d'enfants au Canada, mais en 1916-17, nous en avons reçu 251, envoyés par eux (voir tableau 32). Depuis l'organisation, en 1868, de cette immigration particulière, 73,520 enfants ont été placés au Canada, soit dans des familles adoptives, soit dans des emplois; 26,300 d'entre eux venaient des asiles du Dr Barnardo. Au moins 45,000, soit environ les deux tiers de ce nombre, étaient des garçons; en tenant compte des décès et des changements survenus dans l'existence de ces jeunes gens, depuis 40 ou 50 ans, que l'on peut raisonnablement évaluer au tiers de leur nombre, il en resterait environ 30,000. Les enrôlements volontaires des jeunes soldats appartenant à cette catégorie ont atteint 9,875, ou près de 25 pour cent de leur nombre total; les anciens pensionnaires des asiles du Dr Barnardo, à eux seuls, ont donné plus de 6,100 défenseurs à leur patrie. En tenant compte des infirmes ou malingres, mariés, soutiens de famille, etc., on peut voir que la presque totalité de ceux qui étaient aptes au service militaire se sont volontairement enrôlés.¹ Tous ont fait noblement leur devoir; l'un d'eux a été décoré de la Croix de Victoria; d'autres ont reçu des distinctions diverses, notamment l'Ordre du Service Distingué, la Croix Militaire et la Médaille de la Conduite Distinguée.